



Envoyé en préfecture le 23/03/2023
Reçu en préfecture le 23/03/2023
Affiché le
ID : 056-215601626-20230321-DB20230302-DE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE DE PLOEMEUR

—————
Séance Publique du
Mardi 21 mars 2023
—————

**RATIFICATION DU MEMORANDUM DE FRATERNITE ET DE COOPERATION ENTRE PLOEMEUR ET
ITCHNIA**

Etaient présents :

Ronan LOAS, Armelle GEGOUSSE, Jean-Guillaume GOURLAIN, Patricia QUERO-RUEN, Christian PERRIEN, Pascaline ALNO, Claude ORVOINE, Cédric ORVOËN, Hélène BOLEIS, Georges CORNEC, Patrick GOUELLO, Liliane MARTEVILLE, Christian LAURENT, Marie-Christine LE NORMAND, Martine LIEDOT, Pascal GUERIF, Brigitte LE LIBOUX, Jean-Luc SCIEUX, Anne-Valérie RODRIGUES, Antoine GOYER, Ludovic JEGO, Marianne POULAIN, Mathieu GAUTHIER-LE PRIOL, Emmanuelle TROCADERO, Marie-Hélène HUCHET, Jean-Baptiste BOUYER, Annie VERDES, Loïc TONNERRE.

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Claudie LE BIHAN à Patricia QUERO-RUEN, Isabelle GUSMINI à Pascaline ALNO, Bernard CLERGEON à Christian PERRIEN, Christine BARETTE à Anne-Valérie RODRIGUES, Vagtang CROGUENNEC à Jean-Guillaume GOURLAIN.

Secrétaire de séance : Marie-Christine LE NORMAND.

Présents	: 28
Pouvoirs	: 05
Absent	: 00

n°02

RATIFICATION DU MEMORANDUM DE FRATERNITE ET DE COOPERATION ENTRE PLOEMEUR ET ITCHNIA

Rapporteur : Ronan LOAS

Ukraine, jeudi 23 février dernier, veille du jour marquant la première année de l'invasion de l'Ukraine par l'armée russe, Ronan Loas, maire de Ploemeur a signé un mémorandum de fraternité et de coopération avec Oléna Buturlyn, maire de la commune d'Itchnia située à 120 km à l'est de Kyiv.

Ronan Loas accompagné de David Nicolas, maire d'Avranches, et leurs directeurs de cabinet respectifs, se sont rendus en Ukraine à l'invitation d'Oléna Buturlyn, maire d'Itchnia, commune de la région de Tchernihiv. Les édiles s'étaient rencontrés à l'occasion du congrès des maires.

Du 20 au 24 février, la délégation a pu vivre le quotidien d'un peuple en guerre. Des besoins actuels de la population jusqu'aux stigmates du conflit.

Porteur d'un témoignage fort et des espoirs des habitants d'Itchnia, Ronan Loas a signé sur place un accord de coopération avec la ville d'Itchnia en présence de nombreuses personnalités ukrainiennes.

Guidés par les principes d'égalité, d'intérêt mutuel, de respect, désirant établir une relation amicale durable, ce déplacement et ce document posent les bases d'une amitié qui pourra s'inscrire dans le temps, si le Conseil municipal ratifie le mémorandum. La prochaine action en faveur de cette amitié naissante sera d'accueillir une délégation d'Itchnia à Ploemeur.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment le livre 1er, titre "libre administration des collectivités locales" et notamment son article L1115-1 sur l'action extérieure des collectivités territoriales.

Vu le guide opérationnel de la coopération décentralisée présenté par France Diplomatie sur diplomatie.gouv.fr.

Vu les rencontres bilatérales entre les présidences de la République Française et Ukrainienne ;

Vu le soutien de la France et de l'Europe à l'Ukraine ;

Vu l'accord d'association entre l'Ukraine et l'Europe du 1^{er} septembre 2017 ;

Vu le mémorandum de fraternité et de coopération signé la 23 février 2023 ;

Vu l'avis de la commission « Finances, ressources humaines, agglomération » du 9 mars 2023 ;

Vu le rapport présenté en séance du Conseil municipal ;

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré :

- **RATIFIE** le mémorandum de fraternité et de coopération et autorise M. le Maire à poursuivre son action au nom de la commune.

Délibération adoptée à la MAJORITE – 1 CONTRE (Loïc TONNERRE) – 1 ABSTENTION (Annie VERDES)

Le registre dûment signé.
Pour extrait certifié conforme.



Ronan LOAS,
Maire